

Robin Rivaton

Souriez, vous êtes filmés!



**LE LIVRE
QUI VOUS FERA AIMER
LA SURVEILLANCE**

Éditions de
L'Observatoire

Souriez, vous êtes filmés !

Du même auteur

L'immobilier demain (2^e éd.), Dunod, 2020.

La Ville pour tous, Éditions de l'Observatoire, 2019.

Quand l'État tue la nation, Plon, 2016.

Aux actes dirigeants !, Fayard/Les Belles Lettres, 2016.

La France est prête. Nous avons déjà changé, Manitoba/
Les Belles Lettres, 2014.

Relancer notre industrie par les robots, Du Quesne, 2013.

Robin Rivaton

Souriez, vous êtes filmés !

Plaidoyer
pour une surveillance d'État

ISBN : 979-10-329-1451-9
Dépôt légal : 2021, mai
© Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2021
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Introduction

Peut-on disparaître aujourd'hui ? La question tournait dans ma tête l'été dernier. J'avais lu *Society* et je repensais à Xavier Dupont de Ligonnès. À Roquebrune-sur-Argens, une nuit d'avril 2011, il avait disparu après une dernière apparition sur les bandes de la caméra d'un hôtel Formule 1. Suspecté d'avoir assassiné sa femme et leurs quatre enfants, on ne l'a jamais retrouvé. Pourtant sa cavale avait été filmée par les caméras des différents hôtels où il s'était arrêté. Mais les vidéos n'ont été visionnées que quatre jours après. C'était trop tard.

Peut-on disparaître aujourd'hui ? La question tournait donc dans ma tête tandis que je roulais sur l'A6 en direction de Lyon. Je croisai soudain un étrange arbre métallique. Du haut de ses quatre mètres, il toisait les automobilistes tel un gardien dans son mirador. De retour chez moi, j'appris que 1 200 de ses congénères avaient poussé sur le bord des autoroutes françaises et que d'autres suivraient. L'idée, à terme, est d'organiser une rotation entre eux avec un seul radar actif sur cinq, les autres servant alors de leurres. Merci aux bonnets rouges et aux gilets jaunes pour leur destruction des trois quarts des radars installés. Ils ont fourni la meilleure excuse

pour supplanter les anciens pachydermes par ces tourelles élancées.

Dans la nacelle de ces nouveaux outils, le radar n'est plus seul : tel un obusier de longue distance, il est lui-même protégé contre les agressions par une caméra mitrailleuse enregistrant les gestes et les visages des personnes tentées de venir déloger cet extraordinaire rappel de la puissance de l'État. En France, les caméras ont fait des routes leur royaume. À celles liées aux radars, il convient d'ajouter celles installées par les gestionnaires des autoroutes. Elles servent à compter les véhicules, mais peuvent aussi capter votre numéro de plaque minéralogique, qui s'affichera ensuite sur l'écran du portique avec un message vous signalant que votre vitesse est trop élevée.

Je décidai de rencontrer un activiste, ami d'ami, se flattant d'avoir participé à la destruction de deux radars. Ses rododromes m'avaient longtemps laissé penser qu'il bluffait. Mais poussé par la curiosité, je finis par prendre un café avec lui en Haute-Loire. Il s'avérait que la question de la surveillance n'était qu'accessoire dans ses motivations. Sa colère était dirigée contre l'opération de prélèvement financier que représentaient les radars. Il était convaincu que leur destruction était la façon de frapper l'État là où ça fait mal. S'il avait su que cette destruction allait produire une nouvelle génération invincible, peut-être aurait-il retenu sa masse ! De manière amusante, pour corroborer ses dires, il me montra sur son smartphone une vidéo faite par un de ses amis. La boucle était bouclée. La destruction de la caméra, emblème de la surveillance, enregistrée elle-même grâce à une caméra portable. Il y avait donc l'enregistrement qu'on jugeait insupportable et celui, à l'inverse, qu'on prenait bien soin de conserver.

Je repris la route, et mes recherches. Il y a deux façons de disparaître. La plus simple est de tromper le contrôle grâce à une fausse identité. Vous devenez quelqu'un d'autre. Mais c'est un stratagème à un coup : il faut changer chaque jour, multiplier les identités au risque de finir par être confondu. D'ailleurs, si 5 000 personnes disparaissent chaque année en France, moins d'une dizaine réussit à se soustraire aux yeux de l'État. L'autre façon de disparaître est de se soustraire à la surveillance. Mais cela semble tout simplement impossible. Nous laissons nos empreintes digitales et numériques partout où nous passons.

Mais, en y pensant bien, est-ce seulement une bonne idée de ne pas être surveillé ? On part du principe que la surveillance est négative. Son étymologie a effectivement tendance à se confondre avec un certain absolutisme. Si « surveillance » est un vieux mot français qu'on retrouve dès le *xvi^e* siècle pour désigner l'action de regarder avec attention, c'est avec les comités de surveillance révolutionnaire de la Terreur que le terme a pris son sens moderne, à savoir le fait d'observer quelqu'un pour comprendre son comportement et vérifier s'il ne représente pas un danger pour lui-même ou pour les autres, voire un trouble à l'ordre public. C'est sous cette acception qu'il est passé dans la langue anglaise et s'est imposé au monde. Convenons que la France révolutionnaire ait légué à l'humanité le mot « surveillance » a quelque chose de cocasse.

Je suis favorable à la surveillance. En fouillant les librairies, je crois bien que cette position est iconoclaste et qu'elle a des allures de première. Les rayons sont

remplis de livres, et les journaux de tribunes, appelant à sortir de la surveillance de masse. Une surveillance « de masse » qui semble pointer du doigt le caractère collectif de celle-ci. Il y a aussi ce fameux documentaire de Sylvain Louvet, *Tous surveillés. 7 milliards de suspects*, Prix Albert-Londres 2020 de l'audiovisuel, comme si la surveillance ne devait concerner que quelques personnes. Or c'est bien le caractère universel de la surveillance qui protège de l'arbitraire, ou d'une surveillance qui ne serait orientée que vers tel ou tel groupe social, ethnique ou religieux.

Dans cette croisade contre la surveillance, la confusion est totale. Pour beaucoup, la surveillance englobe non seulement l'action de l'État, mais aussi celle d'entreprises privées, notamment du numérique, qui monétisent nos informations personnelles. Le paroxysme de cette vision a sans doute été atteint par Shoshana Zuboff, professeure émérite à l'université de Harvard, dans son ouvrage *The Age of Surveillance Capitalism: the Fight for Human Future at the New Frontier of Power*, paru en janvier 2019. Elle affirme que le capitalisme est arrivé à un nouveau stade de son développement : le capitalisme de surveillance. Ce qui pourrait n'être qu'un abus de langage participe de l'hystérisation du débat. Google, Facebook, Twitter ou Snapchat n'exercent pas une activité de surveillance. Ils tirent leurs revenus de la publicité numérique qu'ils prétendent pouvoir cibler selon le profil de l'individu. En étudiant son comportement passé, ils supposent son comportement futur. Cette prétention semble de plus en plus éventée. En témoignent le réquisitoire d'un ancien du secteur parlant d'une bulle équivalente aux subprimes¹ ainsi que les trois ans d'enquête du régulateur britannique montrant que Cambridge Analytica n'a pas influencé le

résultat du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne². Il est donc bon de rappeler que la publicité personnalisée au niveau de l'individu n'existe pas et que la plupart des promesses en la matière relèvent de la publicité mensongère. Elle repose plus simplement sur des groupes de clients répartis en fonction de l'âge, du sexe, des niveaux de revenus, de la localisation, des achats antérieurs, sachant que toutes les données collectées pour établir ces catégories évoluent, se périment et ont un délai de conservation légal. Une fois que vous êtes rangé dans une catégorie, le vendeur d'espaces publicitaires se moque de savoir quelle est votre identité. Vous n'êtes qu'un numéro auquel sont associées des caractéristiques, comme pour d'autres millions de consommateurs. Le suivi des comportements est le plus souvent indépendant de la catégorisation. Il s'agit de savoir si vous êtes allé au bout d'un processus d'achat, de mesurer combien de temps vous êtes resté sur une page, combien de fois vous avez approché votre curseur de ce gros bouton clignotant « Acheter » sans oser franchir le pas. En aucun cas il ne s'agit d'une véritable surveillance, d'une part parce que vous pouvez la désactiver, d'autre part parce qu'aucune sanction ne vous tombera dessus, quel que soit votre comportement. Dans le pire des cas, vous recevrez un coupon de réduction vous incitant à finaliser votre achat. Prenons un exemple. Je souhaite acheter de la marijuana sur Internet. Si mon moteur de recherche n'osera pas me présenter directement de la publicité ciblée pour des stupéfiants – car illégaux en France –, il n'hésitera pas à me renvoyer vers des vaporisateurs, chichas et autres. Mais jamais il ne surveillera mon comportement ni ne me signalera aux autorités.

Au fur et à mesure que nos sociétés se dirigent vers plus de transparence, la notion de surveillance s'étend. Il est des cas où la différence entre mesurer et surveiller peut sembler ténue. La surveillance consiste à identifier un comportement contraire à la norme afin de le sanctionner. Si, dans un environnement de travail, la norme correspond à un certain niveau de productivité et que son non-respect peut entraîner un licenciement, ne pourrait-on considérer qu'il s'agit là d'un exercice de surveillance ? Aussi la pratique du télétravail a-t-elle vu l'émergence d'outils de mesure de la productivité, le dernier en date imaginé par Microsoft qui, en fonction du nombre de courriels traités ou de mémos rédigés, attribue à ses collaborateurs une note sur 800. Dans la diatribe de ceux pour qui tout est surveillance, on peut aussi lire que, lorsque Uber bloque les comptes de leurs clients pour mauvaises notes au même titre que leurs chauffeurs, l'entreprise se livrerait à un exercice de surveillance³. Mais c'est oublier que ce n'est pas l'entreprise qui surveille, ce sont les chauffeurs qui notent l'interaction qu'ils ont eue avec leurs passagers. À ce jeu-là, toute interaction sociale implique son rapport de surveillance. D'ailleurs, se surveiller soi-même, que ce soit son langage, ses manières ou sa ligne, c'est faire attention à sa manière d'être en société face au regard des autres. La civilisation des mœurs ne serait alors rien d'autre qu'une gigantesque opération de surveillance... Or, cet ensemble de mécanismes qui permet à une société de maintenir une relative cohésion en favorisant le respect des normes communes est nommé « contrôle social » et non « surveillance ».

Il s'est produit un séquençement entre la « société disciplinaire » mise en évidence par Michel Foucault⁴ et une « société de contrôle » décrite par les philosophes

politiques postmodernes, Gilles Deleuze, Antonio Negri et Michael Hardt un quart de siècle plus tard⁵. Entre les deux, la vie autrefois rythmée par des lieux emblématiques comme l'usine, l'école ou la caserne, au sein desquels était exercée une surveillance descendante et centralisée, a explosé en des vies plus ouvertes et plus fluides, mais où la puissance régulatrice de la société n'a pas été moindre. Michel Foucault avait en réalité commencé à dessiner l'existence d'une forme désinstitutionnalisée, plus souple, mais aussi plus prégnante. Le pouvoir n'est désormais plus exercé depuis un point fixe omniscient, comme dans la prison panoptique de Bentham où, depuis leur passerelle, les gardiens pouvaient embrasser du regard tout le pénitencier. Non, le pouvoir est désormais constitué par des réseaux de miroirs qui réfléchissent les comportements de chacun à tous. C'est un panoptisme horizontal, « omni-optique⁶ », où tout le monde se note et se contrôle. Si le passage de la société disciplinaire à une société auto-disciplinaire était discernable dans les années 1970 à 1990, il est éclatant de vérité à l'heure de la *cancel culture*, des dénonciations collectives, de l'autocensure qui guide désormais nos pas sur les réseaux pour éviter les foudres du politiquement correct. Pour autant, cette activité n'appartient pas au registre de la surveillance. Le contrôle est par nature ponctuel, limité dans le temps, alors que la surveillance ne s'arrête jamais, sa fiabilité reposant justement sur sa permanence. Que se passerait-il si toutes les caméras s'arrêtaient un même jour de l'année ? À la manière du film *American Nightmare*, tous les crimes se dérouleraient à ce moment-là. La surveillance doit donc être permanente, sinon elle n'est pas. En outre, il est toujours possible de refuser le contrôle dans la société du contrôle : la plupart

des reflets qui nous sont renvoyés sont le fruit d'une volonté de se poser face à un miroir. À l'inverse, la surveillance ne relève pas d'un choix.

Je suis favorable à la surveillance. Celle qui permet de s'assurer que les comportements respectent l'ordre public. Celle qui ne se cache pas derrière les mots. Nul besoin que la vidéosurveillance se travestisse en vidéo-protection. La protection est assurée par les forces de l'ordre, parfois les citoyens eux-mêmes, demain peut-être des machines. Elle est l'action de soustraire quelqu'un ou quelque chose à un danger, à un risque qui pourrait lui nuire. Elle suppose une interaction physique avec l'environnement. La surveillance n'est pas la protection. Elle garantit la vitesse de réponse de la protection, mais ne s'y substitue pas. La surveillance est aussi ancienne que les États. Jusqu'à très récemment, parce qu'elle reposait sur des êtres humains, elle était aléatoire. Une patrouille de police circulait dans les rues et tentait de surprendre le flagrant délit. Une fois un comportement suspect repéré, on procédait au contrôle de l'identité – attribuée au préalable à tous les individus – et de certaines possessions – voiture, arme à feu, ou autres. Des enquêtes pouvaient certes être lancées, mais leur coût élevé les réservait aux crimes les plus graves. Et puis elles reposaient sur la mémoire des témoins, rapidement périssable et parfois traîtresse. L'enregistrement vidéo a permis de suppléer la mémoire humaine. Il permet aujourd'hui de rendre immédiates surveillance et identification. On peut observer et connaître. C'est cette fusion des deux opérations qui crée la possibilité de faire des analyses prédictives plus abouties, en croisant le profil d'une personne et son comportement, mais avec le risque de

biais. Le dernier élément de la chaîne de répression est la sanction. Et celle-ci aussi peut être inscrite en temps réel. En outre, la sanction devient personnalisable en fonction du comportement passé de l'individu, de ses antécédents, aboutissant à une classification de la dangerosité pour la société. Cette délégation de pouvoir à un ordinateur semble effrayante. C'est pourtant celle que nous avons déjà acceptée avec la vidéosurveillance urbaine et routière. La lecture automatique des plaques d'immatriculation permet d'effectuer la vidéo-verbali-sation en cas de stationnement illégal, d'utilisation de voies réservés, de non-respect des feux de circulation, d'excès de vitesse, d'excès sonores, d'usage du téléphone au volant, d'absence du port de la ceinture, etc. La surveillance, le contrôle et la sanction sont réalisés en même temps, la contestation ne pouvant intervenir qu'après. Cette révolution de la surveillance d'État inquiète. Elle est pleine de chausse-trappes, de biais qui peuvent rendre nos sociétés encore plus inégalitaires, de tentations de réduire nos libertés qui peuvent nous faire verser dans l'autoritarisme, mais elle est aussi pleine de promesses pour assurer que la vie collective se déroule de façon harmonieuse, que la vie soit préservée, que la densité urbaine soit mieux acceptée. Je suis de ceux qui pensent que l'État a un rôle immense à jouer dans les prochaines décennies. Pour regagner en légitimité, il devra gagner en efficacité. Dans *L'État tue la nation* (2016), mon ambition a été de prouver qu'un État inefficace menaçait l'harmonie de la société. Or l'État a perdu l'usage du monopole de la violence légitime. Il ne peut plus frapper les corps, mais il peut encore frapper les esprits et les porte-monnaie. La surveillance de masse a un rôle à jouer dans cette transition.

Je suis pour la surveillance, et je ne suis pas le seul. Elle recueille l'assentiment constant d'une immense majorité de la population, loin des prises positions effarouchées de quelques intellectuels en mal de polémique. Ils sont bien quelques rétrogrades à vouloir en faire un fétiche de leur combat anti-progrès, la rangeant aux côtés des OGM, 5G ou vaccins, parfois la mélangeant allégrement dans un grand délire complotiste. Mais que peuvent-ils faire contre la surveillance moderne – et notamment contre la reconnaissance faciale –, qui est immatérielle ? Elle ne s'embarrasse plus d'infrastructure lourde, ne se fauche pas, n'est pas saisie aux frontières, ne se refuse pas. C'est dans cette perspective que ce livre multiplie les références aux pays étrangers, en Amérique du Nord, en Asie, en Europe. Il s'agit de questionner notre rapport à ces technologies, mais en ayant les idées claires sur ce qui se passe ailleurs. Il s'agit de comprendre les progrès formidables de la vision par ordinateur, une technologie extrêmement jeune, mais aux conséquences fondamentales pour nos sociétés. La qualité des images captées croît de manière exponentielle, et ce n'est qu'un début, mais la capacité des machines à les décrypter s'améliore plus rapidement encore.

Je suis d'autant plus favorable à la surveillance que l'État est proche de perdre le monopole de la surveillance légitime. La société de contrôle va bientôt laisser place à la société de « sousveillance », pour reprendre le terme forgé par Steve Mann en 2004. Le passage de la société de contrôle de Gilles Deleuze à cette société de « sousveillance » a été anticipé par David Brin dans *La Société transparente* en 1997, thèse qu'il a ensuite

filée dans plusieurs de ses ouvrages de science-fiction. La « sousveillance » est une surveillance inversée. Elle vient du dessous, à l'inverse de la surveillance publique qui, à travers les miradors, les mâts ou les drones, nous domine. La surveillance embrasse donc une double réalité : une surveillance physiquement décentralisée à l'échelle de l'individu, de sa voiture, de sa maison, mais aussi une surveillance désinstitutionnalisée qui réarme le peuple dans ses rapports avec des institutions – police, entreprises, médias, etc. –, et même avec des groupes non institutionnels tels que des criminels. Cette « sousveillance », imaginée depuis de longues années et qui semblait du domaine du fantasme, est sur le point de se réaliser. « Sur le point de » n'est pas une manière de parler. Il est toujours risqué de donner en pâture des chiffres dont les lecteurs feront des gorges chaudes dans quelques années. Je suis toutefois prêt à prendre le risque d'affirmer que nous sommes à cinq, dix ans de la généralisation de cette société. Elle a déjà commencé. Quand on parle de surveillance, on pense immédiatement à la puissance publique (pouvoir central, collectivités territoriales, ou sociétés de transports publics). Mais il faut aussi inclure les caméras installées par des entreprises. En 2020, on estimait qu'elles étaient au nombre de 770 millions, et que le milliard sera franchi en 2021⁷. Elles ne sont cependant que la partie émergée d'un phénomène beaucoup plus profond. Il y a dans le monde près de 40 milliards de caméras en activité. Des caméras de plus en plus sophistiquées sont intégrées dans tous les produits du quotidien. Et l'écart entre l'équipement de l'État et celui de la société civile ne fait que se creuser. Dans cette course à l'armement, l'État ne peut lui-même se mettre sur la

touche en refusant les nouvelles technologies. S'il le fait, il sera en position de faiblesse face aux acteurs privés qui occuperont ce vide. Il sera aussi en position de faiblesse par rapport aux autres États, car moins efficace dans la gestion administrative et le respect de l'ordre public, et sera progressivement discrédité. Il sera en position de faiblesse par rapport à ses propres citoyens, qui utiliseront eux-mêmes ces technologies sans cadre ou illégalement. Et un populisme technologique émergera.

« En plus des caméras publiques accrochées à chaque lampadaire ou coin d'immeubles, le gouvernement avait accès aux lunettes de tous les piétons. [...] L'omniprésence devenait réalité au fur et à mesure que les caméras se multipliaient comme des nuées d'insectes. Une telle capacité de surveillance avait transformé les métiers de l'information, car mentir relevait désormais de la gageure. La prochaine génération ne se posera même plus la question. Mais à vingt-huit ans, Tor se rappelait l'époque des images trafiquées, des fausses perspectives qui forgeaient des alibis ou créaient des événements de toutes pièces. Autant de ruses rendues presque impossibles par la théorie moderne des témoins multiples : voilà ce qu'affirmait le dernier truisme en date. Tor se méfiait de ces belles déclarations. Les optimistes disent toujours que plus d'info nous rendra plus sages, prêts à accepter la réalité des faits. Mais pour l'instant, ça nourrit surtout la colère et l'indignation. [...] Un vendeur tapota ses lunettes et se fendit d'une révérence. — Bon voyage, mademoiselle Tor, dit-il avec un gros accent yéménite. Il devait avoir scanné son visage, trouvé son nom sur la liste des passagers du Santos-Dumont, puis découvert sa modeste renommée locale. »

Cet extrait du livre *Existence* de David Brin appartenait à la science-fiction quand il a été publié en 2012. Il relève de l'anticipation aujourd'hui. Ce sera notre quotidien dans dix ans.

Nos maisons filmées et filmantes.....	74
La vidéo partagée au monde entier	78
Des logiciels accessibles à tous.....	86
L'équilibre des pouvoirs.....	90
<i>Le nouveau pouvoir des citoyens</i>	91
<i>L'État doit produire des preuves</i>	94

PARTIE 3

De la contestation à l'enrôlement des citoyens

Un tir de barrage circonstanciel contre la reconnaissance faciale	102
La confusion entre reconnaissance faciale et accès biométrique.....	108
Un combat judiciaire loin d'être gagné.....	113
Une technologie qui s'améliore	115
Un soutien populaire à la surveillance.....	118
Une diffusion qui se poursuit.....	126
La crise sanitaire comme accélérateur.....	136
L'enrôlement des citoyens	138
Des preuves pour la justice	144

PARTIE 4**L'État français doit d'urgence
se réarmer**

Donner une identité fiable et unifiée	155
Centraliser la surveillance	170
Automatiser le contrôle.....	176
Garder un jugement humain.....	185
Conclusion. Un enjeu de liberté.....	191
La souveraineté ou la liberté de ne pas se soumettre.....	191
La liberté de vivre.....	194
Notes	197
Remerciements	203